

La justice. Cette chose complexe et fascinante

Thierry Charpentier

Le Théâtre de Cornouaille accueille, aujourd'hui et demain, une expérience théâtrale hors normes. À partir d'une fiction, le metteur en scène Yan Duyvendak propose une plongée dans un procès d'assises, avec des professionnels de la justice, des comédiens, et des spectateurs qui pourront devenir jurés.

Hier soir, le metteur en scène Yan Duyvendak a rencontré les professionnels de justice qui vont jouer leur propre rôle, deux soirs durant. Un sacré challenge qui aura lieu à l'atelier du Théâtre de Cornouaille, dans une configuration très proche d'une salle d'assises.



> À combien de reprises votre pièce a-t-elle déjà été interprétée ?

À Quimper, nous atteindrons les 70^e et 71^e procès. Nous avons joué en Hollande, en Belgique, en Suisse et en France et nous irons ensuite en Autriche, en Allemagne, en Italie et en Pologne. Ce qui est intéressant, c'est de voir que chaque culture essaie de trouver une réponse appropriée. En Hollande, par exemple, il n'y a jamais eu de jury populaire. Nous n'y avons joué qu'une seule fois car c'était totalement faussé. En Allemagne, il n'y a que deux jurés. Nous allons donc nous adapter...

> Comment est née l'idée de cette pièce ?

Avec Roger Bernat, nous avons tous deux lu les procès-verbaux des procès de Guantanamo, parus en 2010. C'est de cette parodie de justice - les avocats étaient des militaires commis d'office - que vient le titre : « Please continue ». Ça nous semblait intéressant de faire juger ces prisonniers de Guantanamo. Mais ça sonnait faux. Alors nous sommes partis d'un cas judiciaire réel. Nous en avons gardé quelques détails croustillants. Mais c'était obscène, cela confinait à la télé-réalité...

> À ce propos, qu'avez-vous pensé de l'expérience menée par Arte avec « Intime conviction », dont la diffusion a été arrêtée par décision de justice, car trop

calquée sur une affaire bien réelle ?

Prendre un cas réel, sans aucune distance... Je n'ai pas compris. Nous-mêmes, lorsque nous avons empoigné un vrai cas d'instruction, un avocat nous a dit : « N'y pensez même pas. Et même si vous inventez un cas, il y a de grande chance qu'il se soit passé dans la réalité »...

> Vous vous êtes donc tournés vers la fiction...

Oui, nous avons décidé, non plus d'amener de la réalité dans la fiction mais de la fiction dans la réalité. Assez vite, on s'est dit que Shakespeare, ce serait assez cool, car il y a plein de meurtres. On a hésité entre Otello et Hamlet. Dans Hamlet, le meurtre de Polonius était facile à adapter. Nous avons fait un hybride entre notre dossier d'instruction préexistant et le meurtre - ou l'accident - de Polonius, père d'Ophélie, par Hamlet, le petit ami de cette dernière.

> Dans les faits, que découvrez-t-on sur scène ?

C'est une chose, pas vraiment une pièce. Hamlet et Ophélie sont les deux seuls comédiens. En avril dernier, le Théâtre de Cornouaille a commencé à approcher les professionnels de justice, ici, à Quimper. Le projet a intéressé M^e Buors, alors bâtonnier. Puis Patrick Le Quinquis, qui était encore président du tribunal de grande Instance. Et puis un

magistrat du parquet, un expert psychiatrique, un huissier... Il y a une équipe par soir. MM. Le Quinquis et Lainé seront les présidents ; Yves Boivin et Sylvie Curiel-Malville les avocats généraux, M^e Buors, Miossec, Citharel et Riou les avocats, Marguerite Le Jollec l'huissier... Le président annonce, avant d'ouvrir les débats, qu'il choisira à la fin huit membres du public pour délibérer à huis clos sur la culpabilité de l'accusé.

> Qu'en est-il des verdicts lors des soixante-neuf précédentes représentations ?

À ce jour, nous en sommes presque à égalité entre les verdicts déclarant l'accusé coupable, et les acquittements. On voit que la justice est humaine. Les issues sont aléatoires. Si la pièce marche aussi bien, c'est parce qu'elle montre la complexité du monde judiciaire. Des spectateurs m'ont avoué qu'ils avaient changé d'avis cinq fois en trois heures ! Moi-même, j'ai changé d'avis sur la justice. Auparavant, je ne l'aimais pas. J'en restais à « 13^e chambre correctionnelle », le documentaire de Raymond Depardon. Aujourd'hui, ma vision est beaucoup plus complexe.

▼ Pratique

Théâtre de Cornouaille. À l'Atelier, demain et jeudi, à 20 h. Durée : 3 h. Tarifs : 16/25 €. Il reste des places. Renseignements au 02.98.55.98.55 ou contact@theatre-cornouaille.fr.